

Communiqué de presse

le 08 janvier 2008

## **Coupures d'électricité : les Bretons otages et victimes des choix de politique énergétique de la France.**

L'annonce faite par RTE, Réseau de Transport de l' Electricité, de possibles coupures d'électricité en Bretagne souligne une fois de plus l'incohérence des choix énergétiques de l'Etat français principalement axés sur le nucléaire.

La France est en surproduction d'électricité et exporte plus de 16% de sa production à perte vers l'étranger. Cette surproduction et cette vocation à l'exportation ne tiennent pas compte des coûts de démantèlement des centrales nucléaires et du traitement des déchets.

Le paradoxe est que cette surproduction ne garantit en rien l'indépendance énergétique de la France, contrainte à des achats coûteux d'électricité auprès de l'Allemagne et à des délestages dont sont victimes les Bretons en cas de pics de consommation.

### **Autonomie énergétique : possible à la Réunion, impossible en Bretagne ?**

Le 8 juillet 2008, le ministre Borloo lançait le projet d'autonomie énergétique de la Réunion pour 2005 : « La Réunion sera le premier territoire à entrer dans l' ère de l' après pétrole grâce au développement accéléré et combiné du solaire, de la biomasse, des énergies marines, de l' hydraulique, de la géothermie, de l' éolien, d'une nouvelle stratégie de déplacements... ». La Bretagne possède à l' évidence, elle aussi, les atouts nécessaires pour entrer dans l' ère de l' après pétrole et de la raréfaction des énergies fossiles. L' action de l' actuelle majorité régionale va dans ce sens.

En effet, le « Plan énergie » adopté en 2007, prévoit des actions en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables avec des objectifs chiffrés pour faire face aux pics de consommation et aux risques de délestages. Ainsi, les objectifs de production de 1000 mégawatts en éolien terrestre en 2010, de 1000 autres en éolien off-shore en 2020 et l'actuel lancement de la production hydrolienne, ont pour vocation de démontrer l'efficience du choix de la production locale d'énergies renouvelables et éviter de répondre aux besoins par des solutions inadéquates telles que le projet de centrale thermique de Ploufragan.

L' UDB rappelle l'exemple du Danemark qui couvre 30% de ses besoins en électricité par l'éolien off-shore et 18% par l'éolien terrestre, qui sans nucléaire couvre les besoins de sa population ( 5,4 millions d' habitants ) et de ses entreprises.

Le problème de la Bretagne ce n'est pas de ne pas avoir de nucléaire, c'est de ne pas avoir tous les pouvoirs de décision nécessaires pour construire sa propre stratégie et assurer son autonomie énergétique.

**Pour l'Union démocratique bretonne,  
La porte-parole Mona Bras**